

CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

SÉANCE DU 17 octobre 2018

DELIBERATION N°2018-25

**MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES PARCS NATIONAUX
NOMMES SUR PROPOSITION DU CNPN**

Vu le renouvellement à venir en décembre 2018 du conseil d'administration du parc national des Calanques,

Vu la nécessité de remplacer M. Molinari, administrateur du parc national du Mercantour nommé sur proposition du CNPN, décédé,

Vu l'intention manifestée par M. Delay de démissionner de sa fonction d'administrateur du parc national de Guadeloupe,

Vu la décision prise par la commission des espaces protégées du CNPN lors de sa séance du 16 octobre 2018,

le conseil national de la protection de la nature **propose les noms suivants** à la nomination par le ministre en charge de la protection de la nature :

pour le parc national des Calanques :

Mme Armelle JUNG et M. Alexandre GANNIER,

pour le parc national du Mercantour :

Mme Myette GUIOMAR

pour le parc national de Guadeloupe :

M. Nyls DE PRACONTAL

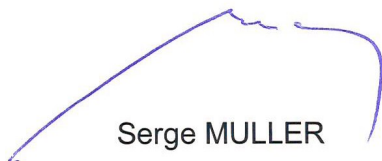
souligne qu'il choisit de désigner **exclusivement des membres titulaires ou suppléants du CNPN** en vue de s'assurer d'une meilleure communication entre ces administrateurs et le CNPN

a insisté auprès de ces personnalités **sur la nécessité d'assiduité** qui accompagnera cette nomination ainsi que sur le devoir de rendre compte régulièrement au CNPN

et **recommande** cependant que les candidats non membres du CNPN qui s'étaient fait connaître pour être nommés (ou renommés) au sein de ces conseils d'administration soient pris en compte par le ministre à l'occasion d'éventuelles désignations d'autres personnalités qualifiées à compétence nationale

Fait à Paris le 17 octobre 2018

Le président du conseil national de la protection de la nature



Serge MULLER

Le président de la commission des espaces protégés du CNPN



Roger ESTEVE